

détergents.

Eyrnet sol

Fiche technique

Détergent neutre parfumé concentré

Détergent neutre d'entretien quotidien pour sols protégés par une émulsion autolustrante ou non. Présente un excellent pouvoir nettoyant et ne laisse pas de trace.

Sa formulation peu moussante ainsi que sa concentration importante en matières actives en font le détergent idéal pour une utilisation en autolaveuse.

Ne nécessite aucun rinçage. Contient un agent anti-calcaire pour une utilisation en eaux dures. Présente une excellente rémanence du parfum (floral, marine, pamplemousse, pêche et thé vert.) Eyrnet sol floral, pamplemousse, pêche et thé vert sont des produits Eco'réflex sécurité.

Mode d'emploi

S'utilise manuellement ou à l'autolaveuse.

Il est inutile de rincer

(sauf dans le cas de surfaces alimentaires)

Dosage:

Nettoyage manuel : diluer de 1 à 3 % dans l'eau. Nettoyage à l'autolaveuse : diluer de 0,5 à 1 % dans l'eau.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres, carton de 12 flacons doseurs de 1L, carton de 250 doses de 16ml (floral).

Données techniques

- Aspect : liquide limpide vert

- pH : 7 - 8

- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique). Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

19-04-2024 Ind. 18















